

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : EUR 44/008/2008 – ÉFAI

22 avril 2008

Informations complémentaires sur l'AU 90/08 (EUR 44/007/2008, 9 avril 2008) Inquiétudes pour la santé / Mauvais traitements

TURQUIE

Cuneyt Ertus (h), 15 ans

Cuneyt Ertus a été libéré le 11 avril et bénéficie actuellement d'un suivi médical. Âgé de quinze ans, il avait été arrêté par la police le 22 mars après les manifestations du *Newroz* (Nouvel An kurde) à Hakkâri, dans le sud-est du pays.

Une scène diffusée à la télévision montrait des policiers en civil blessant apparemment Cuneyt Ertus au bras tandis qu'il se trouvait sous leur contrôle et n'opposait aucune résistance. Amnesty International avait demandé que Cuneyt Ertus soit soumis de toute urgence à un examen médical indépendant et qu'il bénéficie des soins requis par son état de santé, ce qui est aujourd'hui le cas. Il reste aux autorités turques à faire la lumière sur les agissements des policiers dans le cadre d'une enquête rapide, impartiale et efficace.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.